



Conseil économique et social

Distr. générale
25 juin 2021

Original : français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2021

30 août-3 septembre, 7-10 septembre et 17 septembre 2021

Rapports quadriennaux pour la période 2016-2019 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil*

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Action Communautaire Femme et Enfant	3
2. Action pour la protection des droits de l'homme en Mauritanie	5
3. Action pour le Développement Humain au Congo	7
4. Africa Culture Internationale	9
5. Agence de Développement Économique et Culturel Nord-Sud	12
6. Agence pour le Développement Intégré au Congo	14
7. Arab Commission for Human Rights	16
8. Association Bharathi Centre Culturel Franco-Tamoul	18
9. Association Dunenyo	20
10. Association Elmostakbell pour le Développement	22
11. Association Genèse	24
12. Association Internationale de la Libre Pensée	25

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition



13. Association Internationale pour l'égalité des femmes	27
14. Association Malienne de Savoir Construire (A.M.S.C.)	29
15. Association Togolaise « Femmes et SIDA » (A.T.F.S).....	31

1. Action Communautaire Femme et Enfant

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

Il est créé à Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo, une Association Sans But Lucratif dénommée «Action Communautaire Femme et Enfant», en sigle ACFE/A.s.b.l., ci-après désignée l'Association. L'Association exerce ses activités sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo.

Objectifs

Le but poursuivi par l'Association est de promouvoir les œuvres sociales, philanthropiques et humanitaires au profit de la femme et de l'enfant rural.

- Renforcer les capacités des femmes maraîchères par des formations sur les techniques agricoles et d'élevage ;
- Promouvoir l'autonomie de la femme rurale à travers l'alphabétisation et la gestion des activités génératrices des revenus ;
- Promouvoir l'accès des enfants désœuvrés à l'éducation et aux soins de santé primaires ;
- Contribuer à l'amélioration de la santé de la population rurale en mettant l'accent sur l'accompagnement psychosocial des personnes vivant avec le VIH/SIDA et sur l'assainissement de l'environnement ;
- Lutter contre le réchauffement climatique par la sensibilisation de la population sur les moyens et techniques à mettre en œuvre ;
- Promouvoir la participation de la population rurale à la gouvernance locale à travers l'éducation civique.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Action Communautaire Femme et Enfant recueillent, valident et diffusent de l'information dans le but d'informer la population et éventuellement la mobiliser sur certaines causes, par les biais de notre site internet et page Facebook.

Nous avons travaillé avec les enfants et des femmes de milieu rural, plus précisément de Maluku à Kinshasa sur leurs analphabétismes. Un programme financé avec des fonds propres de notre ONG. Nous sommes membre de la fédération des organisations de développement pour les aider dans l'effort d'atteindre les 17 objectifs de développement durable, accès sur le monde.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

2017 : Des représentants ont assisté aux réunions en Amérique, concernant la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. (CSW61).

2018 : Des représentants ont assisté aux réunions en Amérique, concernant la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. (CSW62).

2019 : Des représentants ont assisté aux réunions en Amérique, concernant la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. (CSW63).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

- Éradication de la pauvreté : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim, nous avons mis en place un programme d'augmenter la capacité productive de 100 femmes maraîchère.
- Les femmes formées et appuyées en équipements et intrants produisent plus qu'avant. Au terme de l'exécution de plan, les femmes formé et appuyés ont augmenté de 30% en moyenne les revenus issus de leurs activités maraîchères.
- Lutte contre la faim : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable des enfants et femmes des milieux ruraux.
- Accès à la santé : éliminer la mortalité des enfants de moins de 5 ans à leurs donnant de possibilité de consultation au centre santé de proximité soutenu par de fonds propre de l'ONG.
- Accès à une éducation de qualité : faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, et favoriser l'éducation gratuite et de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles, en passant par un programme d'analphabétisation mise à place l'année dernière.
 - Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire et en même temps éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- Égalité entre les sexes : Parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles avec des programmes de coopératifs et de mini-micro-projet.

2. Action pour la Protection des Droits de L'homme en Mauritanie

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

Action pour la protection des droits de l'homme en Mauritanie (APDHM) est une organisation non gouvernementale qui vise la promotion et la protection des droits de l'homme en Mauritanie. Elle œuvré pour l'évolution des droits de l'homme en Mauritanie et ce, conformément aux conventions et principes internationaux des Nations unies.

Objectifs

L'APDHM a pour but de protéger et de défendre les droits humains en Mauritanie sans distinction de race ou de couleur, de sexe, de religion, langue, opinion politique, origine nationale ou sociale, fortune, naissance ou autres situations conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Son objectif est de lutter pour l'égalité de tous les êtres humains en droit et en dignité, de lutter contre les inégalités sociales, les violations des droits humains en Mauritanie et dans le monde, et de lutter contre la torture et autres traitements inhumains et dégradants.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Contribution par une déclaration orale au Conseil des droits de l'homme en juin 2017.
- Contribution au rapport de la 79^e session des travaux du Conseil des droits de l'homme à Genève en 2018.
- Contribution dans le cadre du Forum des minorités du 28 au 29 novembre 2019 sur le système éducatif de la Mauritanie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Participation à la 30^e session du Conseil des droits de l'homme du 10 mars 2016
- Participation à la 35^e session du Conseil des droits de l'homme du 18 juin 2016.
- Participation à la 37^e session du Conseil des droits de l'homme à Genève le 26 février et le 23 mars 2019.
- Participation à la 62^e session organisée par la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (CAT) du 06 novembre au 06 décembre 2017.
- Participation au Forum social du 1 au 2 octobre 2019 à Genève.
- Participation à la Conférence intergouvernementale pour l'adoption d'un pacte mondial pour une migration sûre et ordonnée et régulière du 10 octobre 2018 à Marrakech Maroc.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- Collaboration de notre organisation (APDHM)avec la coordination du système des nations unies en Mauritanie bureau de Nouakchott. Partage de rapports

d'activités de l'ONG. Invitation par le bureau à participer à des rencontres avec les rapporteurs spéciaux des Nations unies dans le cadre de leurs missions en Mauritanie et aux ateliers de formation sur les rapports alternatifs de la société civile sur les examens périodiques organisés par le bureau à Nouakchott.
– Célébrations des journées des droits de l'homme en général.

- Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ambassade américaine (partages de rapports d'activités).

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

- En 2016 : Initiation d'un projet de réinsertion sociale au profit de 60 détenus, financé par le projet État de droits/Union européenne.
- Construction d'un hangar atelier dans la prison d'Aleg financé par le même partenaire (2016-2017-2018).
- Partenariat avec la Direction des Affaires Pénitentiaire, administrative Nouakchott (DAPAP) pour une formation de 20 participants dont 10 en maçonnerie et 10 en fabrication de briques.

3. Action pour le développement humain au Congo

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

Initiée en 2012, Action pour le Développement Humain au Congo, ADHC vise le développement rural et l'amélioration des conditions de vie des populations de la République démocratique du Congo en général et du Kasai-Oriental en particulier. L'organisation est déjà très engagée à Kinshasa et au Kasai-Oriental. Ses actions se focalisent autour du social, l'économie et l'accompagnement professionnels des adultes, l'appui socioéducatif, la protection des droits des femmes et des jeunes filles, l'agropastorale et la lutte contre les violences faites aux femmes et jeunes filles. Consciente des initiatives, de plus en plus nombreuses, menées par notre organisation avec les populations locales dans les villages d'intervention, ADHC fait le choix de s'engager auprès des villages locaux afin de soutenir ces initiatives économiques et répondre à leurs besoins par un accompagnement et un soutien adapté à leurs besoins. Action pour le Développement Humain au Congo poursuit sa mission auprès des personnes vulnérables de la République démocratique du Congo.

Objectifs

Entièrement gérée pour le développement durable, son but est de lutter contre la pauvreté, les violences faites aux femmes et de promouvoir les idéaux et principes des Nations Unies.

Outres les cotisations des membres, pour le financement et la réalisation de ses projets, ADHC compte sur l'organisation partenaire ADHCI établie en France, qui assure l'accompagnement, la recherche de bailleurs de fonds et met à sa disposition des compétences pour appuyer ses projets.

Ainsi depuis 2016, ADHC a développé une grande expérience en gestion de projets. Ses compétences en gestion de projet de développement sont d'autant plus solides que les populations cibles, nous font confiance. De plus, au fil des projets, elle s'est imposée comme une ONG crédible qui fait partie intégrante de la communauté au Kasai-Oriental. À cet égard, le personnel de l'ADHC compte sur de solides liens avec la population et notamment les groupes de femmes et les chefs traditionnels avec lesquels il travaille quotidiennement.

Changements à signaler

En 2016, l'équipe bureau ADHC ont créé Action pour le développement Humain, Culturel et International (ADHCI), Association solidarité international des droits françaises loi 1901 pour appuyer les actions de l'ADHC en République démocratique du Congo. Les deux structures sont donc dirigées par la présidente fondatrice de l'ADHC.

Contribution à des activités des Nations Unies

À chaque fois qu'un projet est réalisé sur terrain, l'ADHC contribue aux activités de l'ONU car nos objectifs répondent aux objectifs de développement durable.

L'organisation contribue à travers ses diverses activités dans les deux régions notamment :

- L'appui à la scolarisation des enfants du village de Bakwa-Tshilolo à l'école Masaka dans le groupement de Bakwa-Sumba ;

- Le projet de sensibilisation médiatique sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles ;
- Le projet de Noël pour tous avec les enfants abandonnés ;
- L'appui aux petits commerces des femmes par un micro financement dans le Kasai-Oriental et Kinshasa (projet aidons les mamans) financé par ADHCI ; et
- L'initiative de sensibilisation sur le model ONU.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

ADHC, n'a pu physiquement être présente dans les salles de réunions par manque des moyens mais nous avons apporté notre contribution via le numérique.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

ADHC, coopère avec d'autres organes de l'ONU en République démocratique du Congo par son programme de sensibilisation (infos des Nations unies)

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable

Plusieurs initiatives sont prises à l'occurrence :

- La création de l'action pour le développement humain, culturel et international en France. – Les différents programmes de sensibilisations médiatiques. – Ses projets ont notamment permis de dénoncer et d'accompagner les victimes les violences faites aux femmes et aux jeunes filles dans la capitale de Kinshasa par le biais du programme télévisé 15 minutes et de présenter aux décideurs les éléments d'appréciation objectifs de société afin d'en remédier. – Ses projets ont également permis de soutenir les femmes du groupement de Bakwa-sumba par un microfinancement de petit commerce.
- En partenariat avec l'ADHCI France, ADHC travaille actuellement sur le projet agropastoral, notamment la mise en place d'une ferme des volailles communautaire afin de lutter durablement contre la pauvreté des populations du Kasai-Oriental précisément à Bakwa-sumba.

4. Africa culture internationale

Statut consultatif spécial : 2012

Introduction

Africa Culture Internationale a été créée en 1996 à Dakar, suite à un stage de création artistique Sénégal-Indien organisé par l'appui boursier du programme UNESCO-Ashberg. L'Organisation s'est engagée à favoriser la solidarité, la coopération internationale ; en contribuant au développement durable, par ses actions au profit de l'enfance des couches vulnérables défavorisées.

Objectifs

Africa Culture Internationale poursuit les objectifs suivants :

- Œuvrer pour la protection des droits de l'enfant, de la femme et de l'environnement.
- Organiser des caravanes médico-sociales pour assister les personnes déshéritées ou en situation difficile.
- Œuvrer pour l'entraide pédagogique et sociale entre les enfants et leurs parents d'une part, entre ces derniers et des éducateurs spécialisés d'autre part.
- Mettre à disposition des enfants et de leurs éducateurs un ensemble d'activités et de biens propres à assurer leur épanouissement culturel, intellectuel, sportif et social.
- Cultiver et susciter la solidarité entre les membres de l'association par des échanges visant une meilleure harmonie internationale contribuant au développement des peuples.

Nos actions pour lutter contre la pauvreté, la précarité et la délinquance juvénile :

- Protection des droits de l'homme ;
- Éducation (orphelins) ;
- Construction d'écoles maternelles ;
- Réinsertion professionnelle pour les jeunes ;
- L'éducation des filles ;
- L'alphabétisation des femmes dans les villages ;
- Écoles maternelles : 3 à 6 ans, français, anglais et arabe ;
- Sensibilisation contre le SIDA ;
- Hygiène familiale ; et
- Protection environnementale.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Depuis le début de l'année 2016, nous avons beaucoup contribué aux activités de l'ONU.

Diverses célébrations des journées mondiales comme :

- Organisation d'un forum International des droits de l'enfant à Laayoune/Maroc. Diverses campagnes de sensibilisation dans les villages, dans les écoles pour initier aux enfants à la compréhension de leur droits.
- Journée mondiale de l'enfant
- Journée mondiale de la femme
- Journée mondiale de l'environnement
- Journée mondiale de l'enfant africain
- Construction d'une école maternelle en milieu rural (Missirah / Sénégal)

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Au cours de l'année de 2019, notre organisation a participé pleinement aux activités de l'ONU. Nous avons participé aux différentes sessions du Conseil des droits de l'homme (mars, juin et septembre 2019) à des événements parallèles, des déclarations orales, ainsi qu'aux items et examens périodiques universels des États.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

ACI a eu a participé dans plusieurs conférences, réunions, et forum de l'ONU depuis son dernier rapport quadriennal. Nous avons pris part à différents événements de l'ONU dont :

- En Mars 2017 à New York réunion ONU Femmes
- Participation au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, à Marrakech, Maroc, 10-11 Décembre 2019
- Grand ouverture du Forum mondial de l'investissement, Office des Nations Unies à Genève 22-26 octobre 2018

À Genève, nous y sommes en permanence, en participant aux conférences auxquelles les sociétés civile sont conviée. Spécifiquement, notre organisation est à la lutte perpétuelle pour la défense des droits de l'homme, durant les sessions du Conseil des droits de l'homme.

Notre organisation a une forte participation au Conseil des droits de l'homme :

- Présentation de discours aux débats généraux sur les problématiques que gangrènent nos populations ;
- Participation majeure durant les Examens Périodiques Universels (UPR) des États par exemple ;
- Organisation d'évènements parallèles.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

Nous avons mené plusieurs initiatives dans le cadre de nos projets et objectifs du millénaire pour le développement :

Depuis 2016, ACI a initié plusieurs réalisations humanitaires concrètes (construction d'écoles maternelles, scolarisations d'enfants, dons de matériel médical, diverses sensibilisations et formation des jeunes) au profit de populations défavorisées.

Pour lutter ainsi contre la pauvreté, la précarité, la délinquance juvénile, et la mendicité des enfants de la rue, par nos actions, favorisant l'harmonie, la collégialité, l'égalité des chances chez les femmes surtout mères de famille, l'égalité des chances du genre ; par des projets communautaires féconds et durables.

À cet effet, ACI Human Rights continue à œuvrer avec ses partenaires pour ses ambitions humanitaires favorables à un développement durable, dans cadre d'un engagement concret. Votre apport est notre force !

5. Agence de développement économique et culturel nord-sud

Statut consultatif spécial : 2008

Introduction

L'Agence de Développement Économique et Culturel Nord Sud (ADEC-NS), contribue aux missions de l'ONU dans les domaines de l'économie, de l'éducation et du développement durable, plus largement dans le cadre de la coopération internationale.

Objectifs

L'Agence de Développement Économique et Culturel Nord Sud (ADEC-NS) participe au progrès social, au développement économique et culturel des pays avec lesquels elle travaille, en offrant des opportunités de collaboration à différents acteurs de la société. L'ONG travaille avec plus de 82 ambassadeurs, qui participent mensuellement à informer le public sur les opportunités de collaboration dans leurs pays.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ADEC-NS promeut, sensibilise et regroupe les acteurs de la société sur ces thématiques par l'organisation d'événements et de rencontres. L'ADEC-NS signe de nombreux partenariats ce qui lui permet de participer à de nombreux rassemblements et réunions de réflexions internationales. L'ADEC-NS est activement engagée dans le Développement Durable, notamment par son adhésion au Global Compact France.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants de l'ADEC-NS n'ont assisté à aucun forum des Nations Unies pendant la période 2016-2019.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En 2016, l'ADEC-NS a participé à une mission économique en collaboration avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin d'étudier les procédés innovants en matière agricole dans le respect de l'environnement, à l'occasion d'une rencontre à Rome dans les locaux de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avec trois entreprises partenaires de l'ADEC-NS. L'ADEC-NS a reçu le 7 juin 2016, le Vice Président du Global Compact France afin d'étudier les opportunités de L'Accord de Paris adopté lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques (COP21).

De plus, consécutivement à la participation de l'ADEC-NS à la conférence du Développement Durable à Harvard, l'ADEC-NS a entrepris un éventuel partenariat de recherche avec l'Institut universitaire des Nations Unies sur l'eau, l'environnement et la santé (UNU-INWEH). L'ADEC-NS participe, chaque année, à l'Assemblée Générale de Global Compact France afin de promouvoir la responsabilité sociale auprès de nos entreprises membres.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

L'ONG a contribué à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) par l'organisation de nombreux dîners-débats et événements, dont, autre autres :

- Réalisation des ODD 09 et 17 : Dîner-débat avec la Banque Européenne d'Investissement de Paris afin de proposer des aides financières et participer au développement économique dans l'agriculture.
- ODD 07 et 17. Dîner-débat du 7 juin 2016 sur le climat afin d'étudier les méthodes de réduction du carbone et les secteurs d'actions, ainsi que sur les questions d'engagements pour le Développement Durable.
- ODD 03, 08, 09 et 10 en Andorre en ouvrant une mission multisectorielle les 6 et 7 mars 2017, où ont participé plus de vingt chefs d'entreprises dans les domaines des énergies renouvelables, de la santé et de la culture.
- ODD 04 : Participation annuelle depuis 2016, grâce à la participation à l'organisation du Rallye Citoyen sous le haut patronage du Parlement Européen et en collaboration avec le Ministère des Armées et celui de l'Éducation, permettant à de jeunes collégiens de participer à plusieurs ateliers traitant de différentes thématiques, notamment histoire et citoyenneté.
- ODD 06. Organisation le 6 juillet 2017 un dîner-débat en présence de SUEZ Eau France, abordant la problématique de l'Eau et la création de valeur pour les territoires. Témoignage des disparités dans la répartition de l'eau à l'échelle mondiale et les projets d'aménagements dans la région.
- ODD 09, 10 et 17. Dîner-débat organisé le 22 mars 2018 sur les opportunités de la Tunisie en présence du Ministre Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, afin de développer les opportunités d'échanges avec les Universités.
- ODD 02, 04, 08, 09 et 17. Dîner-débat avec une délégation d'Azerbaïdjan le 23 mai 2019, sur les opportunités économiques en matière agricole, sur le matériel médical, où a été signé et honoré un partenariat avec une Université afin de développer les échanges entre ces deux pays.
- ODD 01, 02, 03, 04, 09, 10, 12, 13, 15 et 17 par la rédaction d'un article de recherche sélectionné sur plus de 700 travaux internationaux, sur la thématique nourriture et agriculture face aux enjeux actuels. Article présenté par la suite à l'occasion de la Conférence Internationale sur le Développement Durable, organisé par Ontario International Développement Agency (OIDA), les 10 et 11 décembre 2019 à l'Université de Harvard, où l'ADEC-Ns a représenté la France.

6. Agence pour le développement intégré au Congo

Statut consultatif spécial : 2012

Introduction

L'Agence pour le Développement Intégré au Congo (ADIC), est une Organisation non gouvernementale de développement (ONGD), une Association sans but lucratif créée à Lubumbashi, chef-lieu de la Province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo, le 6 mars 2003, pour une durée indéterminée. Elle a obtenu sa personnalité juridique en 2008. Elle a été créée pour faire face à l'ampleur de la pauvreté et des menaces sanitaires pandémiques et autres. Conformément à la loi n° 004/2001 du 20.07.2001 relative aux ASBL, l'ADIC a obtenu sa personnalité juridique par Arrêté Ministériel n° 147/CAB/MIN/J&DH/2008 du 29.09.2008 du Ministère de la Justice et Droits Humains.

Objectifs

La mission principale de l'ADIC est de lutter contre la pauvreté, la propagation du SIDA et autres maladies au sein de la société congolaise et l'encadrement des personnes vulnérables par affection et par handicap. Elle participe à l'atteinte des objectifs du développement durable tels que proclamés par les Nations unies et, aujourd'hui, lutte contre la pandémie du nouveau Coronavirus-19.

Ses objectifs fondamentaux sont :

- L'encadrement des personnes vulnérables par affection et par handicap ;
- L'apport de sa contribution aux initiatives et efforts de développement intégré des milieux urbains et ruraux ;
- Participer activement au développement par des programmes de promotion sociale, économique, technologique, écosystème, etc. ;

L'ADIC peut travailler avec le gouvernement, les organisations non gouvernementales tant nationales qu'internationales.

Elle s'implique dans les initiatives locales et exécute ses propres programmes, pour atteindre ses objectifs qui sont :

- Promouvoir la vie sociale des milieux ruraux et urbains en luttant contre la pauvreté par des programmes agroalimentaires, d'habitats, d'éducation, etc ;
- Encadrement social de la femme en difficulté et des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection par des programmes d'assistance sociale, d'éducation et de formation professionnelle ;
- Promouvoir la protection de l'écosystème et l'amélioration de l'environnement par des programmes de lutte anti-érosive, de lutte anti-pollution, de reboisement, d'assainissement du milieu (évacuation des immondices, traitement des déchets, recyclage des eaux usées, etc.) ;
- Soutenir les membres dans la réalisation des activités autonomes de développement et de lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté ;
- Contribue à l'encadrement de la jeunesse désœuvrée et au financement des associations coopératives à travers les projets de développements ;
- Contribue à la formation sur la gestion de l'eau, l'agriculture, l'élevage, la pisciculture et la salubrité alimentaire ;

- Participe à l'entretien des routes de desserte agricole, à la construction immobilière, aux ponts, au génie civil et autres ;
- Participe aux échanges d'expérience à travers des visites, séminaires ou colloques touchant les domaines de ses champs d'action à Lubumbashi et au niveau national ou international.

Changements à signaler

Réadaptation des statuts et du règlement intérieur par l'inclusion des succursales créées en dehors de la RDC.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Participation aux activités de l'ECOSOC lors des travaux de la Commission des droits de la femme (2016, 2017, 2018 et 2019) ;
- Participation aux activités de l'ECOSOC lors de la Commission sur le Développement (2016, 2017, 2018 et 2019) ;
- Participation aux activités du Comité d'Experts de l'Administration publique (2017 et 2018) ;
- Assemblée générale des Nations Unies en 2017.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Participation aux différents travaux de l'ECOSOC au cours des années 2016, 2017, 2018 et 2019.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pas d'information fournie.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

- Assistance et aide aux victimes de guerre de Kamwena Sampu dans la province du Kasaï, village de Kamwena Sampu ;
- Prise en charge des enfants vulnérables pour leur scolarité à Lubumbashi ;
- Prise en charge des femmes lors de la journée du 8 mars 2018 ;
- Distribution des ouvrages scientifiques aux Université de Likasi, de Lubumbashi, aux Instituts supérieurs de Lubumbashi et à l'Église catholique dans les provinces du Haut-Katanga et de Lualaba.

7. Arab Commission for Human Rights

Statut consultatif spécial : 2004

Introduction

La Commission Arabe des Droits Humains (ACHR /CADH) est une organisation non gouvernementale, fondée en 1996, afin d'œuvrer pour la promotion des droits de l'homme dans le monde arabe.

Objectifs

La Commission Arabe des Droits Humains (ACHR /CADH) entend représenter le point de vu de la société civile arabe et le faire entendre au sein des instances de l'ONU et aux gouvernements arabes.

Changements à signaler

Le changement important à signaler est la diminution du nombre des bénévoles cadres de l'organisation dont une partie s'est tournée vers des fonctions politiques et donc impossibilité, conformément au statut d'ACHR, de continuer à remplir des fonctions au sein de l'organisation ; et de l'autre, le renvoi, pour des raisons éthiques, de son représentant à Genève et impossibilité de le remplacer étant donné que le bénévolat n'ayant pu continuer à fonctionner. Le non-financement de l'organisation a aussi gelé en quelque sorte un bon nombre d'activités dans l'attente de trouver les remplacements convenables et une solution durable.

Contribution à des activités des Nations Unies

ACHR a eu des participations régulières aux travaux du Conseil des droits de l'homme et a participé efficacement aux sessions ordinaires du Conseil, les sessions de l'Examen périodique universel, les sessions du Comité contre la torture et la réunion annuelle inter-Comités, ainsi qu'aux différents séminaires organisés, notamment sur les personnes disparues, la liberté d'expression et la liberté de croyance, et ce à la lumière des articles 19 et 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, les arrangements régionaux en matière de protection des droits de l'homme, la prévention du génocide et d'autres manifestations organisées par le Conseil et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme ;

Durant ces dernières années, les changements évoqués plus haut ont grandement impacté la contribution d'ACHR aux travaux au sein de l'ONU. Cependant, deux actions ont eu lieu avec la contribution de la seule présidente de l'organisation :

- Intervention auprès du Comité contre la torture ayant lieu au Palais Wilson le 25-07-2016 sur le cas du Koweït et le dossier Abdelli avec preuves de torture pratiquée à l'encontre des prisonniers suivis à travers assistance sur place par deux fois au procès et suivi de l'extérieur également.
- Intervention le 13 septembre 2016 au Palais des Nations – Salle 27 sur la gestion de la crise des réfugiés et le rôle des sociétés civiles et comment faire pour maintenir les déplacés dans leurs régions, ou faciliter le retour des réfugiés dans leurs pays plutôt que de leur installation dans les pays d'accueil, au risque d'aggraver leurs problèmes et ceux de leurs pays d'origine comme d'accueil.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Par manque de fonds dont bénéficie notre association, et pour les raisons évoquées plus haut, notre participation à des réunions internationales s'est rendue pratiquement très faible, à part quelques courts déplacements au siège de l'ONU et

comme mentionné précédemment participation à deux activités. Cependant nous nous sommes concentrés sur des activités en dehors du siège et plus précisément en rapport avec les changements intervenus en Tunisie. Ce fut un suivi assidu sur place de la Justice transitionnelle, avec participation à des séminaires organisés ces dernières années par l'ONU dans ce pays et à d'autres activités qui en découlent.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Comme il est mentionné précédemment, ACHR a coopéré avec le Comité contre la torture en 2016 en fournissant un témoignage et un dossier sur le cas Koweït lors de l'examen périodique de la situation dans ce pays.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

Bien d'activités ont été menées dans différents pays et focalisées sur l'observation des élections (Tunisie, Maroc) le suivi de procès aux tribunaux (Tunisie et Koweït), la visite de prisons avec libération de certains prisonniers (Tunisie), le suivi de la justice transitionnelle en Tunisie et des interventions auprès des présidents de la république tunisienne le 14-08-18 et libanaise le 01-10-19, ainsi que le président du parlement du Koweït le 10-03-19 sur le processus transitionnel comme sur le suivi de prisonniers.

ACHR continu à préserver un site présentant ses publications pour la sensibilisation sur différentes questions qui intéressent le monde arabe et la communication sur ses activités. Tout comme des écrits diffusés à travers plusieurs journaux et sites internet et différentes apparitions sur plusieurs chaînes télévisées et communications sur des sujets variés intéressant tous les droits de l'homme dans le monde arabe.

8. Association Bharathi Centre Culturel Franco-Tamoul

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

Association Bharathi Centre Culturel Franco Tamoule est une Association française œuvrant en France et dans d'autres pays de l'Union Européenne afin de venir en aide aux peuples Tamoulophone.

Les activités de l'Association Bharathi CCFT, sont nombreuses et multiformes et tendent à donner un aperçu aussi large et varié que possible, tant de la vie culturelle dans les pays tamoul que de la réalité sociale et politique. Dans cette optique, l'Association Bharathi CCFT propose une documentation sur tous les aspects de la société Tamoul.

L'Association Bharathi CCFT se propose de servir d'antenne et de lieu de rencontre Franco-

Tamoul et souhaite la bienvenue au public aussi bien français que tamoul.

L'Association Bharathi CCFT est très présent au sein de l'Office des Nations Unis à Genève, nous avons accueilli plus de 45 jeunes au cours des 4 dernière année.

Objectifs

L'association Bharathi Centre Culturel Franco Tamoul a pour but :

- Le développement de la connaissance d'ordre culturel, intellectuel et scientifique de la langue et la culture tamoule.
- Développer et approfondir en France l'étude, la connaissance et la compréhension de la culture, langue et civilisation tamoule.
- La promotion de la langue et la culture française auprès des populations émigrés au niveau régional.
- Le renforcement d'échanges culturels, coopération et communication entre la France, l'Inde, le Sri Lanka et les autres pays ou la langue tamoule est parlée.
- La promotion des idées de solidarité, tolérance et liberté.

Nous sommes aussi très active au sein du conseil des Droits de l'Homme en accueillant des Stagiaires et aussi des défenseurs des Droits de l'Homme.

Nous participons aussi au divers réunions au niveaux National et international sur la langue tamoule.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Nous avons contribué des interventions écrites et orale dans les différents réunions à l'office des Nations Unis à Genève.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Nous avons participé à plus de 45 Réunions et conférences à l'Office des Nations Unis à Genève. Représentant plus de 110 jours de présence par an à Genève, essentiellement sur les Droits de l'Homme et Réfugiés.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Participation aux différentes sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève et a d'autres réunions des organes de traités à Genève.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

Notre Association cible plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) qui sont :

- ODD 1. Éradication de la pauvreté : nous formons des jeunes à l'économie solidaire.
- ODD 2. Lutte contre la faim nous effectuons des aides d'Urgences pour les familles en besoin.
- ODD 4. Accès à une éducation de qualité : nous parrainons des jeunes pour leur donner des cours de soutien scolaire.
- ODD 5. Égalité entre les sexes : nous formons des femmes sur le droit au développement.
- ODD 13. Lutte contre les changements climatiques : nous formons des jeunes sur le besoin de protéger la terre avec les formations sur les énergies renouvelables.
- ODD 16. Justice et paix : nous formons des jeunes sur les mécanismes des droits de l'Homme, nous donnons accès aux mécanismes des Droits de l'Homme aux jeunes et aux victimes.

9. Association Dunenyo

Statut consultatif spécial : 2012

Introduction

Association Dunenyo est une ONG à but non lucratif créée le 14 Mars 2000 au Togo, qui se donne les moyens d'œuvrer pour le développement durable, la protection de l'environnement et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants afin de les motiver à œuvrer dans les domaines de la Santé, Éducation, Droits de l'Homme et Environnement.

Objectifs

- Assurer les programmes de développement durable.
- Mettre en œuvre le droit de tous à un environnement et un milieu de vie sain.
- Mettre en valeur la nature et la culture comme fondements d'un développement mondial social et équitable de la société.
- Lutter contre la désertification.
- Lutter contre la pollution de l'environnement.
- Lutter contre le trafic des enfants, l'exploitation des orphelins et les pauvres.
- Apporter une aide aux populations les plus pauvres.
- Sensibiliser la population de base sur les maladies sexuellement transmissibles tel VIH/SIDA.
- Organiser les Conférences nationale et internationales, les tables rondes, des activités de sensibilisation sur l'écotourisme.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Remise de vivres aux orphelins ;
- Remises de cahiers aux élèves de l'école primaire ;
- Une étude d'impact a été réalisée dans le village pour identifier les orphelins, leurs nombres, leurs besoins, leurs niveaux d'étude et les acteurs impliqués dans la gestion et le suivi des orphelins ;
- Les cadeaux ont été remis directement à main propre aux orphelins et aux enfants.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Nos représentants auprès de l'ONU à Genève participe à des conférences et des réunions.

- 60^e session de la Commission de la condition de la femme, New York du 14 au 24 mars 2016.
- 61^e session de la Commission de la condition de la femme, New York du 13 au 24 mars 2017

- 62^e session de la Commission de la condition de la femme, New York du 12 au 23 mars 2018.
- 63^e session de la Commission de la condition de la femme New York du 11 au 22 mars 2019.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Affiliation(s) : Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique (OSAA) et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20).

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

Rénovations des bâtiments scolaires et les bibliothèques publiques.

10. Association Elmostakbell pour de Développement

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

L'ONG Elmostakbell a travaillé sur plusieurs volets pour contribuer au développement politique, économique et social de la Mauritanie, de l'Afrique et du Monde. Le présent rapport quadriennal porte sur sa contribution aux travaux des Nations Unies pour soutenir les objectifs de développement durable du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies ainsi que ceux de du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'Union Africaine et présente une opportunité pour informer les autorités du pays sur les activités qu'elle a menée tant que partenaire au développement.

L'Association Elmostakbell pour le développement a été créée par récépissé n° 0128 en date du 02 Août 2005, en tant que association, sans but lucratif. Elmostakbell est une ONG apolitique, non syndicale, non lucrative. Elle est à caractère humanitaire et de développement économique et social.

Sa vision est de contribuer à un monde meilleur où seront éradiqués la pauvreté et le sous – développement dans le respect et la dignité de l'Homme. Sa devise est Fraternité, Éducation, Développement.

Ses valeurs sont l'efficacité, l'intégrité, l'honnêteté et le respect des autres.

Objectifs

La mission d'Elmostakbell est de permettre aux populations de réaliser des progrès majeurs dans leur vie et de permettre ainsi un développement durable et équitable, en privilégiant une approche globale, centrée sur l'entraide, la participation et l'autonomie des populations les plus vulnérables.

Sa stratégie s'articule autour des axes ci -après :

- Initiation et renforcement de programmes d'éducation civique en se basant sur la culture de la paix et du progrès ;
- Renforcement et innovation des capacités locales pour l'appui aux initiatives de promotion et d'exécution d'actions de développement et de protection de l'environnement ;
- Mise à contribution des capacités intellectuelles et matérielles disponibles pour les actions de développement et la promotion de la bonne gouvernance et la démocratie ;
- Plaidoyer et contribution à la promotion, la défense et la protection des Droits de l'Homme et du Genre ;
- Établissement de liens et coordination avec les pouvoirs publics, les ONG consœurs et autres partenaires locaux, régionaux et internationaux agissant dans les domaines d'intervention de l'ONG.

Ses domaines d'intervention portent, en outre, sur les domaines vitaux visant à favoriser l'accès des populations aux services de base tels que l'éducation/alphabétisation, la santé, l'eau, l'alimentation, l'environnement, les activités génératrices de revenus (AGR), la promotion de la démocratie et des droits humains.

Son intervention est basée sur le volontariat des membres et sympathisants de l'ONG et sur la participation d'experts spécialisés. Elmostakbell dispose de

compétences pluridisciplinaires engagées et disponibles. Ses acteurs sont issus du milieu et disposent d'une grande expérience dans les actions humanitaires et de développement.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Elmostakbell a réalisé, à son actif, plusieurs projets dans des domaines variés. Il s'agit de projets portant sur l'éducation/alphabétisation, la santé, la promotion de la démocratie, la sensibilisation et l'éducation citoyenne, les droits de l'Homme et les activités génératrices de revenus.

Elmostakbell a également participé à travers ses experts a certaines réunions de la Commission Africaine des Droits de l'Homme à Banjul.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Elmostakbell a participé à travers ses experts à certaines réunions des Nations Unies à Genève portant sur les droits de l'Homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable

Elmostakbell a pris des initiatives en soutien aux objectifs du Millénaire pour le développement notamment en matière d'éducation et de santé.

Elmostakbell a également participé à plusieurs missions d'observation électorale en Afrique et à plusieurs missions de sensibilisation et d'éducation électorale. Elle a contribué à la participation des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés à la vie politique.

11. Association Genèse

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

Genèse est une organisation qui est composée de trois organes :

- le collectif d'écrivains
- l'édition de livres
- l'institut de formation de création littéraire (pour diverses formations liées aux lettres et aux arts)

Objectifs

Les buts de l'organisation tiennent à la formation des jeunes et des enfants, à l'assistance et l'orientation des couches défavorisées, et à la diversification d'activités en lettres, éditions, informatique et formations professionnelles.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ONG a tenté mettre en exergue un projet de sensibilisation des enfants et des jeunes, par la présentation et la distribution gratuite du livre : enfants des rues, un autre type de pandémie ignorée en Afrique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pas de participation faute d'obtention du visa qui est un casse-tête pour nous membres des ONG et de diverses organisations d'appui au développement.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pas d'information fournie.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

Organisation des formations et séminaires et exploitation d'un projet de formation et financement de 100 jeunes en entrepreneuriat volet 1.

12. Association Internationale de la Libre Pensée

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

L'Association Internationale de la Libre Pensée, fondée à Oslo le 10 août 2011, a comme objectif de coordonner l'activité de ses organisations membres et de représenter l'ensemble du mouvement de libre pensée dans les institutions internationales.

Objectifs

Elle initie des campagnes, qui sont menées par ses membres, et publie des communiqués. Elle peut intervenir comme telle auprès des autorités à tous les niveaux et auprès de partenaires. Pour autant, elle ne mène pas de "projets" au sens où peuvent en mener des ONG opérationnelles.

Ses seules activités propres sont les congrès internationaux et autres conférences qu'elle organise ; tout le reste est organisé et pris en charge par les associations membres.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

2017 : La délégation AILP à la 34^e session, en mars 2017, a participé au groupe de travail sur la place institutionnelle des religions, présidée par le Rapporteur spécial pour la « Liberté de religion et de croyance », M. Ahmed Shaheed.

À la 35^e session, en juin 2017, la délégation était présente le 13 juin, consacré aux Droits de la Femme avec les interventions du rapporteur spécial, M^{me} Simonovic, et de M^{me} Gilmore, Haut Commissaire adjoint aux Droits Humain.

Le 16 juin 2017, déclaration orale AILP pour le Forum Entreprises et Droits de l'Homme.

Lors de la 38^e session, le 19 juin 2018, l'AILP a déposé une contribution suite au rapport spécial « sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association » Le 28 juin 2018, intervention orale de l'AILP sur « Droits de l'Homme et liberté de conscience dans l'entreprise » Lors de la 41^e session, au point 3, « Politiques nationales et droits de l'homme », l'AILP intervenait le 1^{er} juillet 2019.

Le 3 juillet 2019, la délégation abordait lors du Forum sur les entreprises et les Droits de l'Homme une question fondamentale : l'Organisation International du Travail (OIT).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Un événement parallèle par le « Pen club international », en présence du rapporteur spécial sur la liberté d'expression s'est tenu le 21 juin 2018. Il y a été rappelé l'assassinat de la journaliste rationaliste Gauri Lankesh, engagée contre le système des castes. L'AILP s'est exprimée sur cette question.

Les 28 et 29 novembre 2019, 12e Session du « Forum sur les questions relatives aux minorités ». Le thème étant « Éducation, langue et droits humains des minorités », une délégation s'y est rendue avant le Congrès mondial de l'AILP qui se tiendra à Madrid, en 2021, sur le thème de l'École laïque et du droit à l'instruction.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Lors de la 37^e session (mars 2018) : débat organisé autour du rapport spécial sur la « Liberté de religion et de convictions ». M. Ahmed Shaheed, ayant indiqué son prochain voyage en Tunisie, nous lui avons adressé un courrier pour lui faire part de notre souhait qu'il intervienne en cette occasion en faveur de la protection des Libres-Penseurs dont le président venait d'être sauvagement agressé. À quelques semaines de la 39^e session, le Conseil des droits de l'homme, par une décision du 10 août 2018, donnait raison à Fatima Afif, et condamnait la France pour violation des articles 18 et 26 du pacte international relatif aux droits civils et politiques, c'est-à-dire pour atteinte à la religion et discrimination en raison de la religion et du genre. Le 27 août 2018, la Fédération Nationale de la Libre Pensée publiait un communiqué sur cet arrêt.

Le 22 novembre 2018, à l'occasion du 70^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, l'AILP émettait une déclaration publique.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable

Pas d'information fournie.

13. Association Internationale pour l'égalité des Femmes

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

L'Association internationale pour l'égalité des femmes (AIEF) a commencé ses activités en janvier 2007.

Objectifs

- Rechercher, conserver et diffuser des informations sur le respect des droits et libertés fondamentales des femmes dans le monde ;
- Coopérer avec les instances internationales, les institutions spécialisées, les mécanismes de l'ONU chargés de faire reconnaître les droits et principes relatifs aux droits humains, pour faire progresser les objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes dans le monde – Coopérer avec les ONG des droits humains, notamment face au problème des violences faites aux femmes ;
- Entreprendre des actions collectives contre les pratiques discriminatoires et pour la promotion de l'égalité des sexes, organiser réunions et séminaires pour alerter sur l'importance de l'élimination des violences faites aux femmes.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- L'AIEF a publié une déclaration écrite à la 36^e session du Conseil des droits de l'homme de septembre 2017 ([A/HRC/36/NGO/126](#)) « Protéger les acquis de l'égalité entre les femmes et les hommes ».
- L'AIEF a prononcé une intervention orale au point 3 du débat général, à la 36^e session le 18 septembre 2017 et une autre le 19 septembre sur les droits des femmes dans les prisons.
- L'AIEF a prononcé une intervention orale à la 37^e session du Conseil des droits de l'homme au dialogue interactif avec le rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, le 5 mars 2018, sur le droit à la vérité et à la justice des femmes sur plusieurs générations dont des parents ont été victimes de disparitions forcées et qui restent sans nouvelles sans pouvoir faire leur deuil.
- L'AIEF a prononcé une autre intervention orale le 8 mars sur un autre aspect de ce sujet au point 2 du dialogue interactif avec le Haut-Commissaire.
- À la 39^e session du Conseil des droits de l'homme, l'AIEF a publié une déclaration écrite ([A/HRC/39/NGO/147](#)) « combattre le mariage forcé », pour dénoncer ses graves conséquences pour les filles et les adolescentes.
- À la 40^e session du Conseil des droits de l'homme, l'AIEF a examiné les conséquences de la dégradation de l'environnement sur les droits des femmes et leur rôle remarquable dans la préservation de leur milieu. Un travail résultant d'échanges fructueux avec d'autres ONG. L'AIEF a donc publié la déclaration écrite ([A/HRC/40/NGO/176](#)) « Les femmes et la protection de l'environnement » L'AIEF a prononcé deux interventions orales dans cette session, l'une le 8 mars, au point 3 du débat général, sur le choc psychologique des enfants dont les mères sont incarcérées et comment reconstruire ces relations. Une autre intervention a été prononcée le 12 mars au point quatre du

débat général sur les mariages forcés de fillettes. Ces deux interventions résultent d'un travail commun avec des associations sans statut consultatif auprès du Conseil économique et social (ECOSOC).

- À la 42^e session du Conseil des droits de l'homme, l'AIEF s'est penchée sur le rôle des femmes en politique. Elle a publié la déclaration écrite (A/HRC/42/NGO/133) « La place des femmes dans les représentations nationales dans le monde ». L'AIEF a fait deux interventions orales. L'une au point 3 du débat général, le 13 septembre 2019, et l'autre au point 4 du débat général, le 19 septembre 2019.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

2017 :

Sept membres de l'AIEF ont participé à la 34^e session du Conseil des droits de l'homme le 9 mars 2017.

Participation nombreuse à la 36^e session du Conseil des droits de l'homme de septembre 2017 et dans les réunions parallèles des États et ONG

2018 :

Participation nombreuse à la 37^e et 39^e session en mars et en septembre. L'association a mis un point d'honneur à encourager ses plus jeunes membres à y participer.

2019 :

Participation de 12 membres de l'AIEF à la 40^e session du Conseil des droits de l'homme en mars 2019

Participation nombreuse à la 42^e session en septembre 2019

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'AIEF a tenu une réunion le 29 septembre 2019 avec l'ensemble de ses membres à l'hôtel Novotel de Cergy Pontoise (France) sur la coopération avec les diverses instances de l'ONU. Les débats ont porté sur la manière de mettre en pratique cette coopération et le choix des domaines.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement/objectifs de développement durable

Vu la jeunesse de l'AIEF, nous avons développé chaque année nos activités en relation avec l'ONU grâce aux initiatives de nos membres, en particulier des plus jeunes.

14. Association Malienne de Savoir Construire (A.M.S.C.)

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

Association Malienne de Savoir Construire (A.M.S.C) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) agréée par le gouvernement malien par la délivrance du récépissé N° 0966 MATCL-DNI.

Objectifs

Elle a pour mission contribuer à l'émergence d'organisations communautaires permettant un développement durable à travers des actions en santé, en environnement, en sécurité alimentaire, en promotion enfants et femmes, droit des personnes handicapées, en micro finance et en éducation pour le bien-être de la population malienne et française.

Aider les populations à s'organiser pour déterminer leurs besoins et proposer leurs solutions ; Lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants ;

Lutter pour un monde digne de tous les enfants et respectueux de leurs droits à : l'éducation, la santé, la protection.

Contribuer à la lutte contre l'exclusion des plus défavoriser ; Contribuer à la lutte contre la désertification et contre la disparition des espèces animales et végétales ; Contribuer à l'amélioration de la santé des populations maliennes ; Contribuer à l'amélioration des conditions économiques des communautés à la base ; Contribuer à l'émergence d'une société civile forte.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué aux travaux des Nations Unies pendant préparation de la 55^e et la 56^e session de commission du développement social par ces déclarations écrites références respectives : [E/CN.5/2017/NGO/21](#) et [E/CN.5/2018/NGO/15](#) dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants ont assisté à la 55^e session de la Commission du développement social tenu au siège des Nations Unies à New York du 1^{er} au 10 février 2017 Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous.

Ils ont également assisté à la 56^e session de commission du développement social tenue au siège des Nations Unies à New York du 31 janvier-7 février 2018 Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'ONG a sollicité des partenariats techniques et financiers auprès des agences des Nations Unies au Mali tel que : Les Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM),

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour les différents projets (la scolarisation des enfants déplacés du centre du Mali, la nutrition à base des aliments locaux, la réinsertion scolaire et professionnelle des enfants en situation handicap, le sport pour la paix au Mali). À ce jour, notre organisation n'a signé aucun accord ou partenariat officiel avec les agences des Nations Unies, mais les demandes sont en cours.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

D'une part, l'organisation a observé la Journée Mondiale de la lutte contre le SIDA, comme chaque année, le 1^{er} décembre au Mali.

L'ONG a contribué aux objectifs du millénaire pour le développement 4 et 5 au Mali, en fournissant des soins alimentaires (nutrition à base des aliments locaux type d'intervention prévention et réhabilitation de la malnutrition aigüe modérée) à 4 500 enfants, et un suivi prénatal à 8 590 femmes enceintes pendant les quatre dernières années.

Et d'autre part, certaines activités de notre organisation ne sont pas focalisées sur l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement, mais plutôt sur le soutien au programme de développement plus général à travers la sensibilisation, la mobilisation et la promotion.

15. Association Togolaise « Femmes et SIDA » (A.T.F.S)

Statut consultatif spécial : 2016

Introduction

Domaines de travail : Santé, Autonomisation de la femme, Éducation des filles, Lutte contre la Pauvreté, Égalité genre, Droits de la Femme.

Cibles : Femmes et enfants. Couverture Nationale.

Buts : Voir la propagation du VIH chez les femmes réduite, Renforcer la position sociale de la femme et promouvoir son autonomie, promouvoir l'éducation des filles, soutenir l'élimination des violences faites aux femmes, lutter contre la stigmatisation et la discrimination des femmes.

Objectifs

Il s'agit de mener des actions pour freiner la contamination du VIH chez les femmes, combattre les inégalités fondée sur le genre, voir la femme indépendante et épanouie jouissant de ses droits, soutenir la scolarisation des filles pour sa contribution future au développement du pays, réduire l'impact négatif de la stigmatisation.

Finalités : Une population en bonne santé, vivant dans un environnement social et économique sain, jouissant de ses droits, qui s'épanouit et contribue au développement du pays.

Méthodes : Information, Éducation et Communication pour un Changement de Comportement.

Activités : Sensibilisation, Formation, Actions de soutien.

Changements à signaler

L'Association Togolaise «Femmes et Sida» (ATFS) ayant élargi ses domaines d'intervention, a apporté des modifications relatives à ses buts, objectifs et finalités dans les statuts.

Contribution à des activités des Nations Unies

Projet : Autonomisation Économique des Femmes et Jeunes Filles Vivant avec le VIH, et Campagnes Anti-Stigmatisation dans le Canton d'Agoè.

Activités : formation de 30 femmes en création et gestion d'activités génératrices de revenus (AGR) et octroi de micro-crédits pour des AGR à ces femmes.

Projet : Appui à la scolarisation des filles. Activités : Don de kits scolaires à 58 élèves et de matériels didactiques aux enseignants du primaire.

Commémoration de la Journée Mondiale Sida 2018. Plusieurs activités menées avec forte mobilisation.

Commémoration de la Journée Mondial Sida 2019 par une Journée d'échanges avec les organisations communautaires sur le thème de la journée «Les Communautés font le Différences».

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Association Togolaise « Femmes et Sida » n'a pas eu l'occasion de prendre part aux conférences ou forums des Nations Unies pendant la période couverte par le présent rapport par manque de prise en charge pour couvrir les dépenses y référant.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Association Togolaise « Femmes et Sida » (ATFS) a participé aux consultations du Comité chargé des organisations non gouvernementales avec des ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC, pris part à la célébration de la Journée Internationale de la Paix le 21 septembre 2016 à Lomé et collaboré avec le Centre d'Information des Nations Unies : ceci lui a permis de bénéficier d'appuis documentaires en 2016-2017.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du millénaire pour le développement / objectifs de développement durable

L'Association Togolaise « Femmes et Sida » (ATFS) a contribué aux Objectifs du Millénaire pour le Développement 1, 2, 3, 6, ou 1, 3, 4 et 5 des Objectifs de Développement Durable, en formant 30 femmes séropositives en gestion d'activités génératrices de revenus et en leur octroyant des microcrédits dans les préfectures d'Agoè Nyivé et Bassar au Togo. L'organisation a commémoré la Journée Mondiale de lutte contre le Sida 2018 à Lomé et Bassar : Dépistage volontaire, gratuit de 300 personnes, Animation de 2 émissions radios sur l'importance du dépistage du VIH (des milliers de personnes touchées), Sensibilisation dans différents quartiers avec forte mobilisation, Distribution de 8 590 préservatifs, 1 200 dépliants, 225 affiches, 200 teeshirts, 500 rubans rouges. L'ATFS a également commémoré la Journée Mondiale de lutte contre le Sida 2019 à Bassar par une journée d'échanges sur le thème « Les Communautés font le Différences » avec plaidoyer auprès des élus locaux pour le soutien des organisations communautaires (plus de 500 participants). Une émission radio réalisée.

Contre la stigmatisation et la violence faites aux personnes en matière du VIH/Sida l'ATFS a produit un spot en quatre langues, 1 000 affiches, 1 000 prospectus 25 membres de l'ATFS ont renforcées leurs capacités sur l'égalité des sexes et les violences faites aux femmes. La Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes fut diffusée.

En 2016 un plaidoyer a été fait auprès des familles dans deux quartiers à Bassar, pour la scolarisation de la jeune fille et contre le trafic des enfants. ATFS a fait don de kits scolaires à 58 élèves, du matériel didactique aux enseignants.